

GENDARMERIE  
Détachement Judiciaire  
Auditorat Militaire  
Palais de Justice  
1000 BRUXELLES  
02/508.60.11

PV n° 685

En cause :

- X . . .

Du chef de :

- assassinats

Objet :

- Audition Daubie Benoît

Suite au dossier n° 02 02545  
N94C8 de Monsieur l'Auditeur  
Militaire à Bruxelles

Ver Elst-Reul

AUDITORAT MILITAIRE  
BRUXELLES

18 MAI 1994

MILITAIR AUDITORAAT  
BRUSSEL

PRO



JUSTITIA

Ce jourd'hui dix mai mil neuf cent  
nonante-quatre , à 1550 heures;

Nous soussigné(s) Artiges Guy, adjudant - OPJ

de gendarmerie,

en résidence à Bruxelles - Aud.M<sup>l</sup>. ~~revêtu(e) de notre uniforme (1)~~  
en tenue civile, (1)

rapportons avoir entendu, aux date et heures du présent,  
au QG des Forces Armées à Evere :

D a u b i e Benoît, Roger, Ghislain, Michel  
né à Mons le 21.02.64  
dlié 469 rue de la Frontière à  
7370 Dour

Adjudant - matricule R 53895 - CTM Rwanda  
en qualité de rénovateur munitions

qui nous déclare :

" Je désire m'exprimer en langue française.

Pour la période de l'attentat contre l'avion Présidentiel, je me trouvais dans le village Belge à Nyarutarama. J'ai appris l'attentat via le réseau " Kenwood " le 06.04.94 vers 2100 hrs maximum. J'ai entendu l'annonce du Der Pasuch à ce sujet.

Si la situation était tendue à Kigali, on ne s'attendait tout de même pas à un attentat.

A mon avis cet attentat a été monté par la Garde Présidentielle.

Depuis l'attentat j'ai été bloqué à Nyarutarama et n'ai pu rejoindre mon lieu de travail au camp Kigali.

A ma connaissance, comme munitionnaire, les FAR n'avaient pas de missiles. J'ai eu accès à tous les magasins munition à Kanombe avant l'attentat et je n'ai rien vu d'anormal, si ce n'est qu'une grande partie du dépôt avait été vidé de son contenu.

(1) Biffer la mention inutile

-----  
En nombre, les munitions extraites étaient très importantes. Je prends pour exemple la distribution de 1000 coups de mortier 120 m/m sur Gitarama. Il est resté à peu près 20 % des munitions dans le dépôt. Cela se passait environ 1 mois avant l'attentat et il a fallu une semaine pour les transports

Un lieutenant des FAR m'a dit que c'était en prévision d'une attaque FPR...  
Je pense pour ma part que cette action était faite pour échapper au contrôle des observateurs ONU. Je sais que les situations fournies par l'EM FAR à l'ONU étaient fausses car ils ne tenaient pas compte de ce qui avait été distribué en masse. Seule comptait la situation dans le magasin quasi vidé..

Beaucoup de "déplacements" de munitions ont été faits la nuit selon un coopérant Allemand.

Quant à la mort de nos 10 paras je ne sais rien dire. Je n'étais pas à l'écoute de leur réseau. Je n'y avais d'ailleurs pas accès.

J'écoutais très régulièrement RTLM. Une campagne était menée en relevant les "fautes" que pouvaient commettre les paras Belges de la MINUAR. Ces fautes étaient gonflées et exagérées pour nuire à l'image de marque des Belges. Je dois dire que le plus important était dit en Kényarwanda et non en Français.

La semaine qui a précédé l'attentat, ma femme d'ouvrage m'a dit de faire attention, que nous allions devenir des "Tutsis blancs" Elle voulait dire qu'il existait des listes de gens à abattre et que nous pourrions être, nous Belges, sur cette liste.

L'animateur de RTLM, "Georges" ~~XXXXXXXX~~ exploitait chaque faute des Belges pour leur faire du mal. Je pense notamment à ce para du 1 Bn Para qui a escroqué un Rwandais de 10.000 FB devant la poste en janvier 94. Cela a été exploité au maximum pour dénigrer les Belges.

Un docteur civil Belge m'a dit sur le réseau Kenwood que RTLM en appelait carrément à tuer un Belge à Butare, un Belge à Kigali, etc... en fait un Belge dans chaque région.

Je précise que ces propos ne reflètent absolument pas les vues de l'ensemble de la population Rwandaise mais ne sont le fait que de quelques extrémistes Hutus.

La radio RTLM a terriblement influencé les masses populaires. Nous avons pu nous en rendre compte sur l'évolution des mentalités à la suite des émissions de cette radio.

(après lecture, persiste et signe dans notre carnet de renseignements)

Dont acte,

